



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2025/018

Genève, le 19 février 2025

CONCERNE :

BANGLADESH

Permis CITES perdu

1. La présente notification est diffusée à la demande de l'organe de gestion CITES du Bangladesh.
2. L'organe de gestion CITES du Bangladesh souhaite informer toutes les Parties à la CITES que le permis CITES ci-après a été perdu :
 - BD/EXP/162-2024
3. Tout organe de gestion CITES qui trouverait ce permis est prié d'en informer immédiatement l'organe de gestion CITES du Bangladesh.